



Installation d'ombrières photovoltaïques

La Ville de Ferney-Voltaire poursuit son engagement en matière d'énergies renouvelables avec l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du centre sportif Henriette-d'Angeville. Les travaux ont commencé cette semaine et seront réalisés durant le premier trimestre 2026.



Les atouts

- ▶ Énergie injectée intégralement dans le réseau électrique
- ▶ Réduction de l'empreinte carbone
- ▶ Confort accru pour les utilisateurs de véhicules pendant les périodes chaudes

Fonctionnement des ombrières photovoltaïques

Les ombrières photovoltaïques sont des structures surélevées recouvertes de panneaux solaires. Ces panneaux intègrent des cellules solaires qui captent la lumière du soleil et la convertissent en électricité. En plus de leur fonction de production d'énergie, ces ombrières protègent les véhicules stationnés en leur offrant un abri contre le soleil et les intempéries.

L'utilisation d'une énergie locale

L'objectif de cette installation est de développer des unités de production photovoltaïques pour répondre aux besoins énergétiques des bâtiments publics, tels que le centre nautique et les groupes scolaires. En effet, l'énergie générée par les panneaux sera directement réinjectée dans le réseau électrique.

Le projet comprend :

- **3 ombrières photovoltaïques**
- **489 panneaux** sur une surface totale de 977m²
- Production équivalente : **consommation annuelle de 55 foyers**
- **445 834 € HT *** : coût des travaux d'installation des ombrières

*Une partie sera financée par le Département de l'Ain d'un montant de 68 270 €.

Pendant les travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes. Les premières interventions concerneront la réalisation des fondations suivi par l'installation des structures métalliques qui accueilleront les panneaux solaires. Après une phase de tests, la mise en service des ombrières est prévue au deuxième trimestre 2026.

Pendant toute la durée du chantier, les équipements sportifs resteront ouverts au public, notamment le centre nautique, le COSEC et les terrains de sport.

Stationnement et accès pendant les travaux

L'installation des ombrières photovoltaïques entraînera des modifications temporaires sur le parking du centre sportif. Toutefois, afin de limiter la gêne occasionnée :

- Une vingtaine de places de stationnement seront accessibles ;
- Les places réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que les deux places équipées de bornes de recharges pour les véhicules électriques resteront utilisables ;
- Les places situées à l'extérieur du parking, avenue des Sports, seront toujours disponibles ;
- Le point relais Pick Up sera dans un premier temps accessible puis temporairement indisponible.

Financeurs

